



Empowered lives.  
Resilient nations.

# **Rapport annuel consolidé du programme conjoint de prévention et réponses coordonnées de lutte contre les violences sexuelles dans les provinces Orientales et Nord Kivu (RDC)**

Rapport de l'Agent Administratif




pour la période du 1 janvier - 31 décembre 2016



**Le Bureau des fonds multipartenaires (Bureau MPTF)**

Bureau de Management  
Programme des Nations Unies pour le Développement  
<http://mptf.undp.org>

31 mai 2017

## Programme conjoint

Organisations participantes	
	Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)
	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)
	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU FEMMES)

Contributeurs	
	Le Gouvernement de la Belgique
	Le Gouvernement des Pays-Bas

**PROJET CONJOINT DE PREVENTION ET REPONSES COORDONNEES DE LUTTE CONTRE  
 LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LES PROVINCES DU NORD-KIVU ET ITURI  
 RAPPORT DESCRIPTIF SEMESTRIEL SUR  
 L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME<sup>1</sup>  
 PERIODE DU RAPPORT : 1 DECEMBRE 2015 – 31 DECEMBRE 2016**

<p><b>Titre du Programme et Référence du Projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Titre du Programme : <b>Projet conjoint de Prévention et réponses coordonnées de lutte contre les violences sexuelles dans les provinces du Nord-Kivu et l'Ituri.</b></li> <li>• Réf. du Programme (<i>le cas échéant</i>) :</li> <li>• Numéro de Référence du Projet/Bureau MPTF :<sup>3</sup></li> </ul>	<p><b>Pays, Localité(s), Secteur(s) :</b></p> <p><b>Prioritaire(s) du Programme / Résultats Stratégiques<sup>2</sup> :</b></p> <p><i>(le cas échéant)</i>  <i>Pays/Localité</i> : République démocratique du Congo ; Nord-Kivu (<b>Territoires de Walikale, Beni –Oicha, Lubero et Rutshuru</b>) ; Ituri (<b>Territoires de Mambasa, Irumu et Djugu</b>).</p> <p><i>Secteur(s) Prioritaire(s) du Programme / Résultats Stratégiques</i> : « <b>Les populations et en particulier les femmes et les autres groupes vulnérables bénéficient d'une offre accrue de services sociaux de base de qualité avec un intérêt particulier pour la résolution des conflits et la consolidation de la paix</b> »</p>
<p><b>Organisation(s) Participante(s)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisations qui ont reçu du financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du Programme :             <ol style="list-style-type: none"> <li>Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU FEMMES) ;</li> <li>Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) ;</li> <li>Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA).</li> </ol> </li> </ul>	<p><b>Partenaires de mise en œuvre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenaires nationaux (Gouvernements, secteur privé, ONGs et autres) et autres organisations internationales.             <ol style="list-style-type: none"> <li>Ministère de la Femme, Famille et Enfant (Cellule d'Etude et de Planification de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant « C.E.P.F.E. ») ;</li> <li>Division provinciale de Genre, Famille et Enfant, en Ituri ;</li> <li>Ministère et Division Provincial de Genre, de la Famille et de l'Enfant au Nord Kivu ;</li> <li>AMAB, en Ituri ;</li> <li>AJP, en Ituri ;</li> <li>PADI, en Ituri ;</li> <li>Congo Men's NETWORK, au Nord-Kivu ;</li> </ol> </li> </ul>

<sup>1</sup> Le terme "programme" est utilisé pour les projets, programmes et programmes conjoints.

<sup>2</sup> *Résultats Stratégiques*, tels que formulés dans le Cadre de planification stratégique (de l'ONU) (p. ex. UNDAF) ou document du projet;

<sup>3</sup> Le numéro de référence du projet est le même que celui indiqué sur le message de notification, aussi appelé "Project ID" sur la fiche technique du projet sur le portail du Bureau MPTF ([MPTF Office GATEWAY](#)).

	8) Children's Voice, au Nord-Kivu 9) Heal Africa, au Nord-Kivu 10) Hope in Action, au Nord-Kivu 11) SAFDF, au Nord-Kivu 12) SOFEPADI, en Ituri 13) Divisions provinciales de la santé au Nord-Kivu et Ituri 14) PNSR et PNSM 15) (Inspectorat général des Services Judiciaires et Pénitentiaires, Conseil Supérieur de la Magistrature, Ecole de Formation et Recyclage du Personnel Judiciaire, Ordre National des Avocats/IDH)																								
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2" data-bbox="82 611 764 667"><b>Budget du Programme/Projet (US\$)</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="82 667 764 779">Budget total approuvé tel que reflété sur le document du projet :</td> <td data-bbox="82 667 764 779"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="82 779 764 890">Contribution du Fonds<sup>4</sup></td> <td data-bbox="82 779 764 890">5, 200,000 USD</td> </tr> <tr> <td data-bbox="82 890 764 1001"> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Par agence (le cas échéant)</li> </ul>           Contribution de(s) agence(s)         </td> <td data-bbox="82 890 764 1001"> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Par agence (le cas échéant)</li> </ul> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="82 1001 764 1113">Contribution du Gouvernement (le cas échéant)</td> <td data-bbox="82 1001 764 1113"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="82 1113 764 1224">Autres Contributions [donateur(s)] (le cas échéant)</td> <td data-bbox="82 1113 764 1224"></td> </tr> <tr> <td colspan="2" data-bbox="82 1224 764 1270"><b>TOTAL:</b></td> </tr> </tbody> </table>	<b>Budget du Programme/Projet (US\$)</b>		Budget total approuvé tel que reflété sur le document du projet :		Contribution du Fonds <sup>4</sup>	5, 200,000 USD	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par agence (le cas échéant)</li> </ul> Contribution de(s) agence(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par agence (le cas échéant)</li> </ul>	Contribution du Gouvernement (le cas échéant)		Autres Contributions [donateur(s)] (le cas échéant)		<b>TOTAL:</b>		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2" data-bbox="797 611 1455 667"><b>Durée du Programme (mois)</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="797 667 1455 890">Durée totale (mois) :</td> <td data-bbox="797 667 1455 890"><b>18 mois</b></td> </tr> <tr> <td data-bbox="797 890 1455 1001">Date de démarrage<sup>5</sup> (dd.mm.yyyy)</td> <td data-bbox="797 890 1455 1001"><b>15/11/2015</b></td> </tr> <tr> <td data-bbox="797 1001 1455 1113">Date de clôture originale<sup>6</sup> (dd.mm.yyyy)</td> <td data-bbox="797 1001 1455 1113"><b>30/04/2017</b></td> </tr> <tr> <td data-bbox="797 1113 1455 1270">Date de clôture actuelle<sup>7</sup> (dd.mm.yyyy)</td> <td data-bbox="797 1113 1455 1270"></td> </tr> </tbody> </table>	<b>Durée du Programme (mois)</b>		Durée totale (mois) :	<b>18 mois</b>	Date de démarrage <sup>5</sup> (dd.mm.yyyy)	<b>15/11/2015</b>	Date de clôture originale <sup>6</sup> (dd.mm.yyyy)	<b>30/04/2017</b>	Date de clôture actuelle <sup>7</sup> (dd.mm.yyyy)	
<b>Budget du Programme/Projet (US\$)</b>																									
Budget total approuvé tel que reflété sur le document du projet :																									
Contribution du Fonds <sup>4</sup>	5, 200,000 USD																								
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par agence (le cas échéant)</li> </ul> Contribution de(s) agence(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par agence (le cas échéant)</li> </ul>																								
Contribution du Gouvernement (le cas échéant)																									
Autres Contributions [donateur(s)] (le cas échéant)																									
<b>TOTAL:</b>																									
<b>Durée du Programme (mois)</b>																									
Durée totale (mois) :	<b>18 mois</b>																								
Date de démarrage <sup>5</sup> (dd.mm.yyyy)	<b>15/11/2015</b>																								
Date de clôture originale <sup>6</sup> (dd.mm.yyyy)	<b>30/04/2017</b>																								
Date de clôture actuelle <sup>7</sup> (dd.mm.yyyy)																									
<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="82 1270 764 1327"><b>Évaluation du Programme</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="82 1327 764 1398">           Evaluation - à joindre le cas échéant  <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Date: dd.mm.yyyy         </td> </tr> <tr> <td data-bbox="82 1398 764 1556">           Evaluation à mi-parcours – à joindre le cas échéant  <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Date: dd.mm.yyyy         </td> </tr> </tbody> </table>	<b>Évaluation du Programme</b>	Evaluation - à joindre le cas échéant <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Date: dd.mm.yyyy	Evaluation à mi-parcours – à joindre le cas échéant <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Date: dd.mm.yyyy	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="797 1270 1455 1327"><b>Soumis par:</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="797 1327 1455 1362">○ Nom : <b>AWA NDIAYE SECK</b></td> </tr> <tr> <td data-bbox="797 1362 1455 1434">○ Titre : <b>Représentante de ONU Femmes en RDC</b></td> </tr> <tr> <td data-bbox="797 1434 1455 1505">○ Organisation Participante (“Lead Agency”) : <b>ONU Femmes</b></td> </tr> <tr> <td data-bbox="797 1505 1455 1556">○ Adresse e-mail : <b>awa.ndiaye@unwomen.org</b></td> </tr> </tbody> </table>	<b>Soumis par:</b>	○ Nom : <b>AWA NDIAYE SECK</b>	○ Titre : <b>Représentante de ONU Femmes en RDC</b>	○ Organisation Participante (“Lead Agency”) : <b>ONU Femmes</b>	○ Adresse e-mail : <b>awa.ndiaye@unwomen.org</b>																
<b>Évaluation du Programme</b>																									
Evaluation - à joindre le cas échéant <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Date: dd.mm.yyyy																									
Evaluation à mi-parcours – à joindre le cas échéant <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Date: dd.mm.yyyy																									
<b>Soumis par:</b>																									
○ Nom : <b>AWA NDIAYE SECK</b>																									
○ Titre : <b>Représentante de ONU Femmes en RDC</b>																									
○ Organisation Participante (“Lead Agency”) : <b>ONU Femmes</b>																									
○ Adresse e-mail : <b>awa.ndiaye@unwomen.org</b>																									

<sup>4</sup> La contribution du Fonds (MPTF ou Programme Conjoint) correspond à la quantité transférée aux Organisations Participantes des Nations Unies, qui est disponible sur le portail du Bureau MPTF ([MPTF Office GATEWAY](#))

<sup>5</sup> La date de démarrage est la date du premier transfert de fonds du Bureau MPTF en tant qu'Agent Administratif. Cette date est disponible sur le portail du [Bureau MPTF \(MPTF Office GATEWAY\)](#)

<sup>6</sup> Tel qu'approuvé sur le document de projet original par l'organisme de prise de décisions pertinent/comité de pilotage.

<sup>7</sup> Au cas de prolongation du projet, la date de clôture révisée et approuvée doit être reflétée ici. Si la prolongation n'est pas approuvée, la date de clôture actuelle est la même que la date de clôture initiale. La date de clôture est la même que la date de clôture opérationnelle, qui fait référence au moment où toutes les activités du programme ont été complétées par l'Organisation Participante responsable. A ce moment, les agences concernées doivent en informer le Bureau MPTF comme convenu dans le MOU.

## ABBREVIATION

AJP	Action Justice et Paix
AMAB	Associations des Mamans Anti Bwaki
AVEC	Association Villageoise d'Epargne et de Crédit
C.E.P.F.E.	Cellule d'Etude et de Planification de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant
CSM	Conseil Supérieur de la Magistrature
DPS	Division Provinciale de la Santé
GB	Giga byte
GTAMS	Groupe de Travail Assistance Multisectorielle
IDH/ONA	Institut des Droits de l'Homme
MPTF	Multi Partner Trust Fund
ND	Non disponible
NK	Nord-Kivu
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU Femmes	Entité des Nations Unies pour l'Egalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes
PADI	Programme d'Action pour le Développement intégré
PEC	Prise en charge
PEP	Prophylaxie Post Exposition
PNG	Politique Nationale Genre
PNSM	Programme National de santé mentale
PNSR	Programme National de Santé de Reproduction
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement.
PTA	Plan de Travail Annuel
RAS	Rien à signaler
SAFDF	Solidarité des associations femmes pour la défense des droits des femmes et des enfants.
SGBV	Sexual Gender Based Violence
SNVSBG	Stratégie Nationale de lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre
SOFEPAI	Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral
STAREC	Programme national de Stabilisation et de Reconstruction des zones sorties des conflits à l'Est de la République Démocratique du Congo
UNDAF	Plan-Cadre des Nations Unies pour l'assistance Au Développement
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USD	Dollars Américains
VBG	Violence Basée sur le Genre
VS	Violence Sexuelle
VSBG	Violence Sexuelle et Basée sur le Genre
VVS	Victime de Violence Sexuelle
ZS	Zone de santé

## RÉSUMÉ

La mise en œuvre du projet conjoint de prévention et réponses coordonnées de lutte contre les violences sexuelles dans les provinces du Nord Kivu et de l'Ituri est assurée par trois agences des Nations Unies (UNICEF, UNFPA, ONU Femmes) à travers les organisations non gouvernementales et les structures étatiques suivantes : Heal Africa, COMEN, SAFDF, Children's Voice, SOFEPADI, PADI, AJP, AMAB, Hope In Action, les ministères provinciaux de genre et ses services techniques, les divisions provinciales de la santé et les affaires sociales.

Ce projet contribue à l'effet 3 de UNDAF intitulé : « *Les populations et en particulier les femmes et les autres groupes vulnérables bénéficient d'une offre accrue de services sociaux de base de qualité avec un intérêt particulier pour la résolution des conflits et la consolidation de la paix* ».

Durant cette année 2016, les interventions ont permis d'atteindre les résultats ci-après :

- ☞ 4329 survivants des VSGB ont été identifiés au Nord-Kivu et en Ituri. Il s'agit de 2641 femmes, 127 hommes, 1469 filles et 92 garçons, soit 57,72% de la cible attendue. 1180 victimes ont été identifiées dans les 72 heures.
- ☞ Ces victimes identifiées ont eu accès à au moins un service de prise en charge psychosociale au sein de centres d'écoute installés dans les structures sanitaires soutenues dans les deux provinces. Il s'agit de 3861 survivants des VSGB pris en charge dont 1681 enfants.
- ☞ 2944 survivants ont bénéficié de la prise en charge médicale dans les deux provinces concernées, dont 1183 enfants. 1180 survivants, dont 456 enfants ont été pris en charge dans les 72 heures et ont bénéficié des kits PEP.
- ☞ 581 survivants ont bénéficié d'une assistance juridique et un accompagnement judiciaire (35 en Ituri et 546 au NK).
- ☞ 1060 survivants, dont 622 enfants ont bénéficié d'une réintégration (dont 416 enfants ont bénéficié de la réinsertion scolaire).
- ☞ 516 prestataires (370 femmes et 191 hommes) ont été formés sur les protocoles de prise en charge médicale, psychosociale et réinsertion.
- ☞ 2328 VVS dont 945 cas incidents ont été documentées et enregistrées dans la base de données
- ☞ 1018 leaders communautaires et autorités dont 246 femmes savent analyser les risques liés aux violences sexuelles dans leurs contrées ;
- ☞ 76415 personnes sensibilisées à travers des projections des films éducatifs en matière de prévention et protection contre les VSGB, des disséminations des messages de prévention et protection contre les VSGB et des émissions radios ;
- ☞ Renforcement de l'engagement communautaire à travers une implication accrue des hommes et des garçons dans la promotion des droits des femmes en vue de la réduction des vulnérabilités : près de 24358 hommes se sont engagés à lutter contre les discriminations surtout à l'égard des femmes en République démocratique du Congo.
- ☞ Un comité de pilotage et une mission conjointe ont été organisés.
- ☞ 474 émissions radio et télévision ont été diffusées dans 14 chaînes communautaires avec débats sur les questions de prévention et réponses aux violences sexuelles. Dans ce débat participatif, on a noté 1106 réactions des auditeurs, ce qui traduit l'intérêt qu'ont suscité ces émissions.

### I. Objectifs

#### Objectif global :

D'ici fin avril 2017, les violences sexuelles et basées sur le genre dans les provinces du Nord-Kivu et l'Ituri sont réduites par des actions coordonnées de prévention et des réponses multisectorielles.

## **Objectifs spécifiques :**

- Renforcer les mécanismes communautaires de prévention et de protection contre les violences sexuelles dans les provinces du Nord-Kivu et Ituri ;
- Contribuer au renforcement des capacités techniques d’au moins 103 structures de PEC médico-sanitaires dont 12 de référence primaire ;
- Assurer la PEC holistique de 7500 VVS (4500 au NK et 3000 en Ituri) dans les ZS ciblées suivant le protocole national ;
- Assurer la collecte, la fiabilité, la diffusion des données et la mise à jour de la cartographie des acteurs pour lutter efficacement contre les VSBG ;
- Renforcer le mécanisme national et provincial de coordination de la stratégie nationale de lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre.

## **II. Résultats**

Le projet conjoint de prévention et réponses coordonnées de lutte contre les violences sexuelles dans les provinces du Nord-Kivu et l’Ituri vise la réduction des violences sexuelles et basées sur le genre dans ces provinces. Il s’articule sur quatre produits suivants :

- (i) D’ici fin avril 2017, les mécanismes communautaires de prévention et de protection contre les violences sexuelles sont en place et fonctionnels (UNWOMEN) ;
- (ii) D’ici fin avril 2017, une prise en charge holistique (médicale, psychosociale, économique, juridique et judiciaire) de qualité, adaptée à la situation d’au moins 7500 victimes de violences sexuelles dans les zones ciblées, est assurée (UNICEF) ;
- (iii) D’ici fin avril 2017, les données sur les violences sexuelles sont collectées, traitées et publiées de manière coordonnée dans les provinces Orientale et Nord Kivu (UNFPA) ;
- (iv) D’ici fin avril 2017, la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre les violences sexuelles est coordonnée et les résultats sont mieux suivis et communiqués (UNWOMEN).

Les principaux extrants obtenus durant la période allant de décembre 2015 à décembre 2016, par rapport aux produits prévus sur le document de projet sont les suivants :

### **II.1. Produit 1 : Les mécanismes communautaires de prévention et de protection contre les violences sexuelles sont en place et fonctionnels**

#### ***i. Redynamisation des mécanismes communautaires***

Avec l’appui des partenaires de mise en œuvre (PADI, SOFEPADI, AMAB, AJP, COMEN, Children’s voice, Hope In action, les ministères de genre Nord Kivu et Ituri), les réalisations ci-après sont effectives :

- ☞ 46 comités de vigilance, 45 comités d’homme engagés et 15 clubs des activistes des droits de la femme ont été mis en place par les communautés dans la lutte contre les violences sexuelles locales dans une approche participative. Ces structures communautaires ont été renforcées en capacité pour d’une part effectuer l’identification et l’analyse de la problématique liée aux VS pour une meilleure prévention et cette analyse a permis à ces structures de se doter des plans communautaires de prévention ;

- ☞ 73 plans communautaires de prévention élaborés à la base sont soutenus dans leur mise en oeuvre par les membres de la communauté. Ceci a permis d'une part de démontrer le niveau d'engagement et d'appropriation des leaders communautaires dans la lutte contre les violences sexuelles ;
- ☞ 13 synergies communautaires de plaidoyer et de monitoring de SGBV composées des leaders locaux, chefs religieux, hommes engagés, femmes leaders ont été mises en place et contribuent à positionner la prévention contre les VSBG dans le débat communautaire. On note donc à ce niveau une synergie d'action des parties prenantes ci-haut citées ;
- ☞ 1018 leaders communautaires et autorités dont 246 femmes ont renforcé leurs capacités sur les principes directeurs, la technique d'entretien avec les victimes des violences sexuelles et l'analyse du contexte de survenu des VS dans leurs milieux. Les différents leaders sont des autorités politico-administratives, membres des institutions étatiques, des chefs coutumiers, chefs religieux, des médecins, des membres des comités des parents, des responsables des associations féminines, des hommes engagés, etc ;
- ☞ 386 enseignants dont 139 femmes sont engagés dans la prévention des violences sexuelles dans le milieu scolaire après avoir renforcé leurs capacités. Plus de 18000 élèves ont pris part à des séances de restitution effectuées par des enseignants formés ;
- ☞ Plusieurs ateliers avec les acteurs éducatifs (Inspecteurs + Chefs Etablissements) ont été organisés en vue de leur permettre de prévenir les cas de SGBV, d'identifier et de référencer à temps les cas identifiés. Ces ateliers ont permis aussi aux acteurs d'élaboration des plans de prévention des cas de SGBV en milieu scolaire ;
- ☞ 160 pères et mères en devenir pour la bonne paternité et la prévention des violences basées sur le genre au sein des communautés ont été formés sur la masculinité positive et le changement de mentalité face aux SGBV. Ils sont dans leurs communautés des modèles d'homme qui défendent les droits des femmes ;
- ☞ 76415 personnes ont été sensibilisées sur la lutte contre les violences sexuelles à travers les projections des films, des productions théâtrales dans les écoles et quartiers, des émissions radiophoniques, les boîtes à images, des affiches publiques et les panneaux routiers.  
De manière spécifique, notons qu'à ces occasions les lois portant répression des infractions de violences sexuelles en RDC notamment, la loi N°06/018 du 20 juillet modifiant et complétant le décret du 30 janvier 1940 portant code pénal congolais, loi portant code de procédure pénale et la loi portant protection de l'enfant ont été vulgarisées.

Une mention spéciale pour les radios communautaires qui ont particulièrement été actives à travers l'organisation des débats participatifs avec les leaders locaux et les diffusions de messages de sensibilisation sur la prévention contre les violences sexuelles et basées sur les genres. 474 émissions radios et télévisions ont été diffusées dans 14 chaînes communautaires avec débats sur les questions de prévention et réponses aux violences sexuelles. Dans ce débat participatif, on a noté 1106 réactions des auditeurs, ce qui traduit l'intérêt qu'ont suscité ces émissions.

## *ii. Renforcement de la prévention communautaire à travers une implication accrue des hommes et des garçons dans la promotion des droits des femmes en vue de la réduction des vulnérabilités*

Après des initiatives de mise en place des comités d'hommes engagés dans les zones couvertes par le projet et l'engagement en public des certaines autorités dans la promotion et la défense des droits des femmes ; l'engagement va au-delà des zones du projet. Des jeunes se mobilisent à Bukavu, Goma et Kinshasa pour accroître l'adhésion des hommes congolais à la campagne He For She qui est un mouvement de solidarité qui incite les hommes et les garçons à soutenir et promouvoir les droits de femme. En fin décembre 2016, près de **24358 personnes** avaient pris la décision de rejoindre la campagne He For She et de lutter contre les discriminations surtout à l'égard des femmes en République Démocratique du Congo. Des actions sont menées principalement dans 6 thématiques à savoir : l'éducation, la santé, l'identité, la violence, la politique et le travail.



Notons sur le compte des engagements des autorités politico-administratives, la déclaration du gouverneur de la province du Nord-Kivu lors du lancement du projet au mois d'avril 2016 à Goma en ces mots : la masculinité positive chez les hommes constitue une des voies devant aboutir au changement de comportement pour asseoir un monde paritaire et équilibré. L'homme et la femme, ensemble forment deux ailes d'un même oiseau. Il leur est demandé de mobiliser toutes les énergies pour stopper les inégalités entre eux, lesquelles font partie des violations des droits humains. Il a lancé un vibrant appel à ses compatriotes en disant : « *Notre engagement est sans appel ; Je voudrais vous inviter tous à vous joindre à nous à faire nôtre la campagne HeForShe, en exhortant à chacun d'entre nous à se demander : si je n'interviens pas, qui le fera à ma place ? et si je ne le fais pas maintenant alors quand le ferai-je ?* »

## **II.2. D'ici fin avril 2017, une prise en charge holistique (médicale, psychosociale, économique, juridique et judiciaire) de qualité, adaptée à la situation d'au moins 7500 victimes de violences sexuelles dans les zones ciblées, est assurée**

Avec l'appui financier de la Belgique, l'UNICEF, à travers ses partenaires de mise en œuvre, a atteint des résultats ci-après au 15 juin 2016 :

- ☞ 4329 survivants des VSGB ont été identifiés au Nord-Kivu et en Ituri. Il s'agit de 2641 femmes, 127 hommes, 1469 filles et 92 garçons, soit 57,72% de la cible attendue. 1180 victimes ont été identifiées dans les 72 heures.
- ☞ Ces victimes identifiées ont eu accès à au moins un service de prise en charge psychosociale au sein de centres d'écoute installés dans les structures sanitaires soutenues dans les deux provinces. Il s'agit de 3861 survivants des VSGB pris en charge dont 1681 enfants.
- ☞ 2944 survivants ont bénéficié de la prise en charge médicale dans les deux provinces concernées, dont 1183 enfants. 1180 survivants, dont 456 enfants ont été pris en charge dans les 72 heures et ont bénéficié des kits PEP.
- ☞ 581 survivants ont bénéficié d'une assistance juridique et un accompagnement judiciaire (35 en Ituri et 546 au NK).
- ☞ 1060 survivants, dont 622 enfants ont bénéficié d'une réintégration (dont 416 enfants ont bénéficié de la réinsertion scolaire).
- ☞ 516 prestataires (370 femmes et 191 hommes) ont été formés sur les protocoles de prise en charge médicale, psychosociale et réinsertion.

La collaboration avec le BCNUDH a permis d'atteindre les résultats ci-après :

- La validation du canevas des critères d'évaluation en matière de poursuite et de l'instruction des infractions des violences sexuelles à la suite d'un atelier de réflexion organisé à Goma du 27 au 28 juillet 2016. Cet atelier, auquel ont pris part 20 chefs des juridictions et offices civils et militaires du Nord-Kivu et de l'Ituri, sous la supervision du Conseil Supérieur de la Magistrature et l'Inspectorat Général des Services Judiciaires et Pénitentiaires, a permis de passer en revue et ainsi valider les critères d'évaluation en matière de poursuite et de l'instruction des infractions des violences sexuelles.
- **43** greffiers et secrétaires des parquets de 28 offices et juridictions civils et militaires du Nord Kivu et de l'Ituri, dont 11 femmes, renforcés dans la gestion des dossiers des violences sexuelles au niveau des greffiers pénaux et des secrétariats des parquets, au cours de 3 sessions de formation sous la supervision de l'Ecole de Formation et de Recyclage du Personnel Judiciaire à Goma du 6 au 8 septembre 2016, à Beni du 12 au 14 septembre 2016, à Bunia du 15 au 17 septembre 2016.
- **37** avocats et défenseurs judiciaires (20 à Bunia et 17 à Beni), dont 11 femmes ont bénéficié d'une formation sur l'assistance judiciaire des victimes des violences sexuelles avec l'Institut des Droits de

l'Homme (IDH/ONA) à Bunia du 7 au 8 octobre 2016 et à Beni du 30 novembre au 1er décembre 2016.

- Un état de lieux sur la viabilité des structures judiciaires du Nord Kivu et Ituri est réalisé par le Conseil Supérieur de la Magistrature suite à l'appui aux missions de monitoring de viabilité des juridictions et offices du Nord Kivu et Ituri, réalisées par le CSM dans la période allant du 29 juillet au 10 août 2016.
- Appui à la cellule de formation du Conseil supérieur de la magistrature pour identifier les besoins en formation des magistrats et renforcer la capacité de coordination de la cellule de formation du CSM.

### **II.3. D'ici fin avril 2017, les données sur les violences sexuelles sont collectées, traitées et publiées de manière coordonnée dans les provinces Orientale et Nord Kivu**

#### **A. En rapport avec le sous-produit 1 : le système de collecte, de traitement et d'analyse des données sur les violences sexuelles et basées sur le genre est renforcé dont l'indicateur est la base des données intégrée trimestriellement mise à jour :**

- ☞ **1000 exemplaires** des fiches de collecte des données VSBG reproduits et disséminés ;
- ☞ Le processus d'achat de **13 motos** en faveur des services territoriaux et urbains du Genre du Nord Kivu et de l'Ituri mis en œuvre en vue d'assurer la mobilité des agents pour le suivi de la collecte des données par les structures de prise en charge des survivantes des VSBG ;
- ☞ Les modules de formation des intervenants sur la collecte des données ont été revisités afin de les adapter à la nouvelle approche de transfert électronique des données ;
- ☞ La structure de la base des données a été revisitée et réaménagée pour qu'elle soit en phase avec la nouvelle approche de transfert électronique des données ;
- ☞ Les discussions pour la mise en place de la passerelle entre la base des données intégrée et les systèmes de collecte des données juridiques et judiciaires des survivantes sont en cours ;
- ☞ 147 acteurs de terrain dont 60 femmes formés ont renforcé leurs capacités sur la collecte des données et l'utilisation de l'application web de gestion des données ;
- ☞ 13 motos mises à disposition de 13 cadres de coordination étatiques en charge de la collecte des données VSBG répartis comme suit par province:
  - Nord-Kivu : Goma, Masisi, Walikale, Rutshuru, Lubero, Beni Ville, Mbau/Chef-lieu du territoire de Beni ;
  - Ituri : Bunia, Irumu, Mambasa, Djugu, Mahagi, Aru.
- ☞ 20 kits informatiques et connectiques mis à disposition des cadres précités pour faciliter l'encodage des données dans les espaces de communication mis en place.
- ☞ 37 000 fiches de collecte des données de différents volets mises à la disposition des structures de prise.

#### **B. En rapport avec le sous-produit 2 (le système de collecte, de traitement et d'analyse des données sur les violences sexuelles et basées sur le genre est renforcé) dont l'indicateur est le nombre de rapports publiés sur les VSBG :**

- ☞ Au niveau de chacun des 13 territoires et villes ciblés, un intervenant (Etatique ou ONG) disposant d'un espace physique (salle) avec un minimum de sécurité pour abriter l'espace de communication du territoire a été identifié ;
- ☞ L'équipement informatique, le mobilier (tables et chaises), ainsi que les panneaux solaires nécessaires au fonctionnement des espaces de communications sont disponibles ;

- ☞ Les groupes de travail « Data et Mapping » ont été mis en place ou revitalisés (pour les territoires qui en avaient déjà) au niveau de chaque territoire ciblé ;
- ☞ Un fact sheet sur la présentation de l'application web de gestion des données sur les VSBG élaboré.
- ☞ 74 réunions de coordination du groupe de travail Data & Mapping organisées dans les 13 territoires et villes ;
- ☞ Cartographie des interventions, intervenants et besoins non couverts dans le domaine SGBV disponible ;
- ☞ Consensus sur les modalités de partage des données entre la database intégrée SGBV (MINIFEFAE) et le système de collecte des données du Monitoring de protection (UNHCR) ;
- ☞ 2328 VVS dont 945 cas incidents ont été documentées et enregistrées dans la base de données.

#### **II.4. D'ici fin avril 2017, la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre les violences sexuelles est coordonnée et les résultats sont mieux suivis et communiqués.**

##### ***i. Lancement officiel du projet conjoint de lutte contre les violences sexuelles au Nord-Kivu***

Le lancement de ce projet est un événement car l'attente a été plus longue. Pour rappel, c'est depuis 2012 que ce processus a commencé par l'exigence du ministère de la Femme, Famille et Enfant d'effectuer une évaluation des deux précédentes allocations du STAREC.

Les différentes allocutions sont allées dans le sens de l'affirmation du leadership du gouvernement dans la coordination des activités de lutte contre les violences sexuelles, la consolidation des acquis des allocations précédentes, le souci d'offrir aux bénéficiaires le paquet complet de prise en charge et d'investir davantage dans la prévention et la protection.

##### ***ii. Renforcement des capacités du ministère de la Femme, Famille et Enfant par la dotation des kits informatiques et un engin roulant.***

Dans le souci de rendre la coordination plus efficace et plus performante, des lots importants de matériels informatiques et de communication ont été achetés et dont une partie a été dotée au ministère de la Femme, Famille et Enfant. Le reste des matériels sera doté aux ministères provinciaux ayant le genre dans ses attributions et aux divisions provinciales de Genre, Famille et Enfant du Nord-Kivu et Ituri.

Les matériels sont :

- |                    |   |
|--------------------|---|
| - 10 computers,    | - 8 Appareils photo digitaux                  |
| - 4 laptops        | - 2 Appareils photo professionnels            |
| - 4 imprimantes    | - 4 Cameras                                   |
| - 2 scanners       | - 4 Enregistreurs (Dictaphones)               |
| - 10 Onduleurs     | - 3 Sacs pour appareil photo                  |
| - 2 photocopieuses | - 14 Cartes mémoire pour appareil photo 16 GB |

Une Djeep 4X4 marque Land Cruiser a été commandée et sera remise au ministère prochainement.

##### ***iii. Des réunions de coordination***

Dans son rôle de coordination, le ministère de Genre, Enfant et Famille a organisé plusieurs réunions avec l'appui de ONU Femmes à savoir :

- ☞ Dix réunions du sous groupe thématique VSBG au niveau national ;

- ☞ Onze réunions de l'équipe technique du projet conjoint ;
- ☞ Une réunion de coordination de trois chefs d'agence impliqués dans la mise en œuvre du projet conjoint ;
- ☞ Au niveau de la province du Nord-Kivu, après l'installation du groupe thématique Genre « GTG » et ses sous groupes thématiques, les réunions de coordination de l'action de tous les intervenants se sont tenues régulièrement.
- ☞ En Ituri, bien que le GTG ne soit pas encore installé, les acteurs se réunissent autour de la division provinciale de Genre.
- ☞ Ces différentes réunions ont permis de : (i) élaborer une planification globale des réunions ; (ii) préparer une note d'orientation sur la coordination du projet ; (iii) initier les orientations sur le cadre des mesures de rendement ; (iv) préparer les plans trimestriels conjoints ; (v) suivre l'état d'avancement du projet conjoint de prévention et réponses coordonnées de lutte contre les violences sexuelles ; (vi) donner des orientations aux techniciens dans le cadre du projet, (vii) coordonner l'agenda genre de manière générale et les questions des VSBG en particulier.

#### ***iv. Comité de pilotage***

En novembre 2016, le projet conjoint a tenu son premier comité de pilotage à Goma. Cette rencontre a traité 4 points essentiellement qui sont :

- 1) La présentation du condensé du projet conjoint (principaux objectifs, composantes, partenaires) avec les réalisations de janvier à septembre 2016 ;
- 2) La présentation de la note d'orientation de la coordination du projet conjoint ;
- 3) La présentation de l'état d'avancement du projet conjoint ;
- 4) La définition des priorités des prochains mois : Plan de Travail Annuel 2016-2017 ainsi que la feuille de route de sa mise en oeuvre.

Des échanges riches ont conduit à deux décisions importantes prises par les membres du comité de pilotage à savoir :

- (1) L'allègement du mécanisme de coordination avec un seul comité de pilotage au niveau national dans lequel siègeront les ministres provinciaux ayant le Genre dans leurs attributions ;
- (2) La délocalisation des activités dans la zone de santé de Bambo en proie à l'insécurité ;

#### **Au chapitre des recommandations, nous retenons :**

- (1) Intégrer dans la coordination avec le gouvernement provincial la police spéciale de protection de la femme et enfant, le ministère et la division des affaires sociales ;
- (2) Etablir un lien entre la coordination avec le gouvernement provincial et le groupe thématique Genre et le sous-groupe thématique VSBG ;
- (3) Planifier des réunions statutaires une fois tous les deux mois.

#### ***v. Mission conjointe et revue des activités du projet***

La tenue du comité de pilotage a été précédée par une mission conjointe gouvernement et agences des Nations Unies effectuée en octobre et novembre 2017 à Bunia et Goma.

Cette mission a permis :

- 1) La connaissance par tous les acteurs de terrain des interventions des uns et des autres (qui fait quoi) dans le cadre de ce projet et le renforcement des échanges aux fins de consolider la synergie d'actions ;
- 2) La collecte d'informations nécessaires pour la préparation du comité de pilotage ;
- 3) L'information sur les indicateurs du projet en lien avec le cadre des mesures de rendement qui facilitera le rapportage.
- 4) La finalisation et validation des présentations du comité de pilotage ;

- 5) Un recadrage des prochaines interventions basé sur le constat des interventions actuelles ;
- 6) La mise en évidence du caractère conjoint du projet basé sur la complémentarité et l'efficacité des interventions.

***Les missionnaires ont recommandé de :***

- ☺ Consolider la synergie au sein du programme en renforçant le partage des informations, la complémentarité, l'harmonisation des outils et des approches méthodologiques (par toutes les parties prenantes).
- ☺ Organiser des réunions de coordination provinciale de manière régulière (ONU Femmes et Ministère de genre) ;
- ☺ Finaliser la mise en place et l'opérationnalisation des Cliniques juridiques dans les diverses zones d'intervention (par les partenaires AMS)

***vi. Communication des résultats***

L'Union Congolaise des Femmes des médias « UCOFEM » est la structure qui a été retenue pour assurer la communication des résultats du projet conjoint. Elle a permis à cette étape à atteindre les résultats suivants :

- ☞ La stratégie de communication des résultats du projet est élaborée
- ☞ 40 professionnels des médias dont 14 en Ituri et 26 au Nord Kivu (20 à Goma et 6 à Beni) formés sur les aspects de communication des résultats et sensibilisés sur les questions des violences basées sur le genre.
- ☞ Une dizaine de médias a couvert la réunion de comité de pilotage tenue à Goma au mois de novembre 2016 ;
- ☞ Plus d'une dizaine de productions sur le projet réalisées par les professionnels des médias renforcés.

***vii. Appui au processus de révision du cadre légal (SNVBG, code de famille, loi sur la parité)***

Dans le cadre de la mise à jour de son cadre légal, la RDC s'est engagée depuis une dizaine d'années dans la révision du code de famille. L'appui du projet s'est traduit en mobilisation sociale pour soutenir le processus de révision, des ateliers de plaidoyer avec les autorités pour l'adoption du code, etc. en juillet 2016, le code de famille révisé a été promulgué par le chef de l'Etat. Lors de la campagne de 16 jours d'activisme en novembre 2016, le gouvernement a lancé officiellement la vulgarisation du code de famille révisé avec l'appui de l'ONU Femmes.

Outre le code de famille, l'appui au ministère de Genre, Enfant et Famille s'illustre dans la révision de la SNVBG. Ce processus qui a commencé en 2015, se trouve actuellement à l'avant dernière étape à savoir les consultations provinciales autour du draft zéro de la SNVBG. L'appui du projet est intervenu à plusieurs niveaux suivants :

- ☞ La réalisation des études complémentaires sur les autres formes de violences basées sur le genre ;
- ☞ L'atelier méthodologique ;
- ☞ L'élaboration du draft zéro de la SNVBG révisée ;
- ☞ Les ateliers provinciaux pour l'intégration de leurs inputs.

## ii) Évaluation axée sur les Indicateurs de Performance:

En utilisant le **Cadre de Résultats du Document de Projet/PTA**– veuillez faire le point sur la réalisation des indicateurs au niveau des résultats et des produits dans le tableau ci-dessous. Lorsqu'il n'a pas été possible de recueillir des données sur les indicateurs, expliquez le pourquoi, ainsi que donnez des détails sur comment et quand ces données seront recueillies.

	<b>Indicateurs <u>atteints</u></b>	<b>Raisons d'éventuel(s) écart(s)</b>	<b>Source de vérification</b>
<p><b>1.1. Résultat 1<sup>8</sup> :</b> D'ici fin avril 2017, les mécanismes communautaires de prévention et de protection contre les violences sexuelles sont en place et fonctionnels</p> <p><b>Indicateur :</b>  <b>Indicateur de référence :</b> ND  <b>Indicateur cible :</b> 89</p>	106 mécanismes communautaires (46 comités de vigilance, 45 comités d'hommes engagés et 15 clubs des activistes des droits de la femme) ont été mis en place par les communautés dans la lutte contre les violences sexuelles locales dans une approche participative.	La mutualisation des ressources a permis à certaines organisations de mettre en place plus de mécanismes communautaires.	Rapport des ONGs
<p><b>Produit 1.1 :</b> Renforcer la résilience communautaire par des activités de prévention et de protection des SGBV basées sur la transformation des normes sociales et la réduction des vulnérabilités par des interventions</p> <p><b>Indicateur 1.1.1</b>  <b>Indicateur de référence :</b> ND  <b>Indicateur cible:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de décisions prises</li> <li>▪ Perception des hommes/femmes sur les VVS</li> <li>▪ Nombre des autorités qui considèrent que la violence sexuelle est une violation (grave)</li> </ul>	1018 leaders communautaires et autorités dont 246 femmes ont renforcé leurs capacités sur les principes directeurs, la technique d'entretien avec les victimes des violences sexuelles et l'analyse du contexte de survenu des VS dans leurs milieux		Rapport de l'activité
	386 enseignants dont 139 femmes sont engagés dans la prévention des violences sexuelles dans le milieu scolaire après avoir renforcé leurs capacités.		Rapport de l'activité
	Engagement de l'autorité provinciale du Nord-Kivu (membres de l'Assemblée et du gouvernement provincial) dans la promotion et défense des droits des femmes.		Rapport de l'activité
	13 synergies communautaires de plaidoyer et		Rapport de l'activité

<sup>8</sup> Note: Les résultats, les produits, les indicateurs et les cibles devront être présentés **tels qu'ils apparaissent sur le document du projet** de sorte que vous rendrez compte de vos accomplissements par rapport aux objectifs prévus. Veuillez ajouter des lignes si nécessaires pour les résultats 2, 3, etc.

	<b>Indicateurs atteints</b>	<b>Raisons d'éventuel(s) écart(s)</b>	<b>Source de vérification</b>
des droits humains <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de séances de plaidoyer menées en direction des autorités et leaders Communautaires ;</li> <li>▪ Nombre des autorités formées sur l'identification et analyse de la problématique liée aux VS pour une meilleure prévention</li> </ul>	de monitoring de SGBV composées de leaders locaux, chefs religieux, hommes engagés, femmes leaders ont été mises en place et contribuent à positionner la prévention contre les VSBG dans le débat communautaire.		
<b>Produit 1.2</b> : Assurer la création/redynamisation des structures de prévention communautaires ainsi que la mise en œuvre des programmes qui soutiennent des actions de prévention communautaires les plus efficaces vis-à-vis des VSBG	76415 personnes ont été sensibilisées sur la lutte contre les violences sexuelles à travers les projections des films, des productions théâtrales dans les écoles et quartiers, des émissions radiophoniques, les boîtes à images, des affiches publiques et les panneaux routiers.		Rapport de l'activité
<b>Indicateur 1.2.1</b> <b>Indicateur de référence :</b> <b>Indicateur cible :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de personnes sensibilisées</li> <li>▪ Nombre de personnes identifiées et référées dans les structures de prise en charge ;</li> <li>▪ Nombre de plans d'actions de prévention communautaire développés ;</li> <li>▪ Nombre de plans d'actions de</li> </ul>	73 plans communautaires de prévention élaborés à la base sont soutenus dans leur mise en œuvre par les membres de la communauté. Ceci a permis d'une part de démontrer le niveau d'engagement et d'appropriation des leaders communautaires dans la lutte contre les violences sexuelles.	Processus en cours et les jours à venir le nombre va augmenter.	Rapport de l'activité
	46 comités de vigilance ont été mis en place.		Rapport de l'activité
	Près de 24358 personnes avaient pris la décision de rejoindre la campagne He For She et de lutter contre les discriminations surtout à l'égard des femmes en République Démocratique du Congo.		Site : <a href="http://www.heforshe.org/en">www.heforshe.org/en</a>

	<b>Indicateurs atteints</b>	<b>Raisons d'éventuel(s) écart(s)</b>	<b>Source de vérification</b>
prévention communautaire mis en œuvre ; ■ Nombre de comités de vigilance créés ; ■ Nombre de comités d'hommes engagés ;	474 émissions radios et télévisions ont été diffusées dans 14 chaînes communautaires avec débats sur les questions de prévention et réponses aux violences sexuelles. Dans ce débat participatif, on a noté 1106 réactions des auditeurs, ce qui traduit l'intérêt qu'ont suscité ces émissions.		Rapport de l'activité
■ Nombre de clubs d'activistes des droits de la femme ;	15 clubs d'activistes des droits de la femme ont été mis en place		Rapport de l'activité
■ Nombre de diffusion de messages de prévention SGBV	45 comités d'hommes engagés ont été mise en place.		Rapport de l'activité
<b>1.2. Résultat 2</b> : D'ici fin avril 2017, une prise en charge holistique (médicale, psychosociale, économique, juridique et judiciaire) de qualité, adaptée à la situation d'au moins 7500 victimes de violences sexuelles dans les zones ciblées, est assurée.  <b>Indicateur:</b> <b>Indicateur de référence : ND</b> <b>Indicateur cible : 7500</b>	4329 survivants des VSGB ont été identifiés au Nord-Kivu et en Ituri dont 2641 femmes, 127 hommes, 1469 filles et 92 garçons, soit 57,72% de la cible attendue. 1180 victimes ont été identifiées dans les 72 heures.	Projet en cours d'exécution	Rapport de l'activité
<b>Produit 2.1</b> Les capacités techniques d'au moins 103 structures de prise en charge médico-sanitaire dont 12 de référence primaire réparties en Ituri et Nord Kivu sont renforcées.  <b>Indicateur 2.1.2</b> <b>Indicateur de référence : ND</b> <b>Indicateur cible : 103</b>	– <b>09</b> structures sanitaires sur 25 ciblées en Ituri ont déjà bénéficié des réhabilitations légères. Un accent particulier est mis sur la réhabilitation des centres d'écoute au sein des structures ayant intégré la prise en charge psychosociale. – Au Nord-Kivu, les évaluations des besoins de réhabilitation de structures sont en cours, avec la DPS et les bureaux centraux des ZS, en lien avec le projet de la Banque	Au regard des ressources disponibles, la cible des structures sanitaires a été réduite de 103 à 50 (25 en Ituri sur les 63 ciblées et 25 au NK sur les 40 ciblées). Au cours de la mise en œuvre du programme, il a été constaté que la cible d'origine a été surestimée, comparativement	Mise à jour de SAFDF, Hope in Action, Heal Africa et SOFEPADI



	<b>Indicateurs atteints</b>	<b>Raisons d'éventuel(s) écart(s)</b>	<b>Source de vérification</b>
<p>▪ Nombre de structures de santé bénéficiant d'un soutien afin d'améliorer leur capacité de réponse.</p> <p><b>Baseline :</b> 21 Cible : 103 (NK : 40 structures, Ituri : 63)</p> <p>▪ % du personnel des structures ciblées fournissant des services de réponse aux VSBG formé et jugé performant dans ce domaine</p> <p><b>Baseline :</b> 21 Cible : 390 (290 NK et 100 Ituri)</p> <p>▪ Nombre de jours de rupture de kits PEP et médicaments dans les structures ciblées</p> <p><b>Baseline :</b> ND <b>Cible :</b> Réduction de 20% entre le début et la fin du projet</p> <p><b>Indicateur 3.1.2</b> La prise en charge sanitaire de 7,500 (4500 au NK et 3000 en Ituri) victimes de violences sexuelles est assurée dans les zones de santé ciblées</p> <p><b>Indicateur de référence: ND</b> <b>Indicateur cible: 7500</b></p> <p>▪ Nombre de survivants des VSBG bénéficiant d'une PEC médicale (désagrégé par sexe, âge, forme de VSBG, délai de PEC)</p> <p><b>Baseline :</b> 5.932 (rapports D&amp;M</p>	<p>Mondiale.</p> <p>– Dans le cadre du renforcement de leurs capacités opérationnelles, 10 structures de santé ont été pourvues en matériels de soins et autres intrants composés notamment de lits d'accouchement, microscopes, tables de consultation, tambours, kits d'accouchement, stéthoscopes, matelas, bassins réniformes, lits opératoires, kits gynécologiques, etc.</p>	<p>aux ressources financières disponibles. Ainsi, la composante AMS a jugé d'orienter prioritairement l'essentiel des fonds à la prise en charge des victimes, au renforcement des capacités des prestataires et l'achat des matériels de soins. Toutefois, certaines structures ciblées par ce programme pour leur réhabilitation ont été retenues dans le financement de la Banque Mondiale.</p>	
	<p><b>147</b> structures médicales ont été approvisionnées en kits PEP (73 cartons de 65 kits PEP en faveur de 4745 survivants dans les 72h) dont 1095 doses pédiatriques. <u>Cet approvisionnement permet de réduire à moins de 20% les ruptures de kits PEP dans les 147 formations sanitaires ciblées.</u></p>	<p>L'UNICEF a été confronté aux contraintes procédurales dans le processus de commande des médicaments essentiels, ce qui a eu un impact négatif sur la collaboration des partenaires avec les structures de santé. Des alternatives sont envisagées avec les partenaires de mise en œuvre, les zones de santé et les structures d'offre de services pour couvrir ce gap.</p>	<p>Rapports mensuels des partenaires DPS (NK et Ituri), Rapports mensuels des partenaires Hope in Action, SOFEPADI, PNSR/DPS-Ituri, SAFDF, Heal Africa.</p>
	<p>Au cours de la période, <b>276</b> prestataires médicaux (86 femmes et 190 hommes) sur <b>390</b> ciblés ont été formés au NK et Ituri, sur le protocole de prise en charge médicale.</p>	<p>Les formations des prestataires médicaux se poursuivent sous la coordination et le lead des deux DPS (NK et Ituri), sur base d'un plan élaboré et grâce aux équipes de formateurs mises en place en 2014.</p>	<p>Rapport d'activités et statistique de SAFDF Butembo (NK) Rapport d'activités de SOFEPADI et PNSR/DPS en Ituri</p>
	<p>Au cours de la période, <b>782</b> protocoles de prise en charge médicale sur les <b>1550</b> prévus, ont été</p>	<p>510 autres copies des protocoles (médical,</p>	<p>Rapport d'activités et statistique de SAFDF</p>

	<b>Indicateurs atteints</b>	<b>Raisons d'éventuel(s) écart(s)</b>	<b>Source de vérification</b>
<p>2013) pour NK 2447 (Ituri) <b>Cible : 7500 (3000 Ituri et 4500 NK) survivants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de survivants pris en charge dans les 72 heures et ont accès au kit PEP ;</li> </ul> <p><b>Baseline : ND</b> Cible : 4500 PEC dans les 72h (60%) avec accès aux PEP kits</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de cas de fistules vésico-recto vaginale réparées ;</li> </ul> <p>Baseline : ND Cible : 375 fistules réparées (5%)</p>	<p>imprimés et distribués aux prestataires formés au NK et Ituri. Les DPS (PNSR) du NK et de l'Ituri ont facilité les formations des prestataires médicaux et des copies de protocoles ont été remises à chaque participant formé.</p>	<p>psychosocial, réinsertion et référencé légal), des lots reçus de Kinshasa, sont encore pré-positionnés et faciliteront le travail de revue et d'échange d'expériences lors de l'atelier de revue et d'évaluation du niveau d'adhérence aux protocoles courant avril 2017 au Nord-Kivu et en Ituri. Au total, 1010 protocoles produits au niveau national ont été envoyés à l'Est pour soutenir le travail de prise en charge multisectorielle. Il s'agit de 240 copies de protocoles de prise en charge médicale, 270 pour le psychosocial, 200 pour la réinsertion et 300 pour la référence légale.</p>	<p>Butembo (NK) Rapport d'activités de SOFEPADI et PNSR/DPS en Ituri Bordereaux de réception des protocoles Fiches de réception des protocoles.</p>
	<p>2944 survivants sur 7500 soit 39,3% de la cible ont bénéficié de la prise en charge médicale dans les deux provinces concernées, dont 1183 enfants. 1180 survivants, dont 456 enfants ont été pris en charge dans les 72 heures et ont bénéficié des kits PEP.</p>	<p>Il s'est observé de fortes performances aux trimestres 3 et 4 du programme. Cependant, l'Unicef et les partenaires continuent à travailler pour améliorer les stratégies de réponse médicale, notamment dans la province de l'Ituri.</p>	<p>Rapport des statistiques Hope in Action, Heal Africa, SAFDF. Rapport statistique de SOFEPADI.</p>
	<p><b>22</b> cas de fistules vesico-recto-vaginales sur <b>450</b> ciblées ont été réparés. Aussi, <b>27</b> cas d'abus et exploitation sexuelles ont été soutenus, dont 2 cas d'opération et 3 cas d'accouchement.</p>	<p>Les partenaires de l'Unicef comptent beaucoup sur les activités de mobilisation communautaire conduite par ONUFEMMES pour permettre d'atteindre plus de victimes dans les 72h et leur faire</p>	<p>Rapport des statistiques Hope in Action, Heal Africa, SAFDF. Rapport statistique de SOFEPADI.</p>

	<b>Indicateurs atteints</b>	<b>Raisons d'éventuel(s) écart(s)</b>	<b>Source de vérification</b>
		accéder aux kits PEP en vue de prévenir au maximum les conséquences liées au viol.	
	<b>08</b> cliniques mobiles ont été conduites à Lubero, Rutshuru, Mabalako, Itebero, Kibua, Fataki et à Kasenyi pour une réponse rapide en vue d'offrir des services avancés dans les villages peu pourvus.	Les cliniques mobiles sont diligentées par les besoins d'intervention dans les zones, la remontée des alertes, etc.	Rapport de Heal Africa SAFDF et de SOFEAPADI.
	<b>03</b> missions conjointes de supervision ont été conduites dans les territoires de Beni, Walikale (Beni, Walikale, Kibua, Itebero) au Nord-Kivu.	Plan de mission de toutes les agences est encore attendu.	Rapports de missions conjointes de la DPS NK, Photos de terrain.
<p><b>Produit 3.2</b>  <b>Indicateur 1.2.1</b>  <i>L'appui psychosocial et mental de qualité à 7500 survivants de VBG est assuré, suivant le protocole national.</i></p> <p><b>Indicateur de référence:</b>  <b>Indicateur cible: 7500</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de survivants des VS pris en charge sur le plan psychosocial et en santé mentale (désagrégé par sexe, âge, forme de VSBG);</li> </ul> <p>Baseline :  Cible : 7500 (3000 Ituri et 4500 NK) survivants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>% de survivants PEC désagrégé par sexe, âge, forme de VSBG témoignant d'une amélioration de leur état psychologique et émotionnel</li> </ul> <p>Baseline: ND  Cible: 70%</p>	<p><b>106</b> prestataires psychosociaux (72 femmes et 32 hommes) ont été formés sur le protocole national au NK et Ituri. Dans plusieurs zones de santé, les prestataires ont été formés grâce à d'autres projets mis en œuvre.</p> <p>Le processus de formation des prestataires est permanent et continu. Des pools de formateurs existent grâce aux acquis de la 2<sup>e</sup> phase du projet STAREC, ce qui permet de systématiser la connaissance des prestataires psychosociaux, renforce les stratégies communautaires de prise en charge et l'intégration dans le système de santé.</p>	RAS	Rapport d'activités et statistique de SAFDF Butembo (NK) Rapport d'activités de SOFEAPADI.
	<b>4012</b> survivants des VSGB pris en charge psychosociale (3657 au Nk et 355 en Ituri), dont <b>1499</b> enfants. 06 cas de complication en santé mentale ont été référés vers les services spécialisés à Butembo et 05 ont été rétablis.	Le processus de prise en charge se poursuit et se renforce grâce à l'intégration de la prise en charge dans le système sanitaire.	Rapports des partenaires Hope in Action, Heal Africa, SAFDF et SOFEAPADI
	Aucune formation des services étatiques (santé, Divas, DiviGenre) n'a été organisée à ce jour. Ces activités sont planifiées pour février 2017.	RAS	RAS.
	66 points d'écoute ont été mis en place dans les structures de santé au Nord-Kivu et en Ituri et sont appuyés pour leur fonctionnement (petite réhabilitation, meubles, fournitures de bureaux,	Les points d'écoute en Ituri ne sont pas encore opérationnels suite notamment au retard dans la mise en œuvre du projet.	Rapports des partenaires Hope in Action, Heal Africa, SOFEAPADI et SAFDF

	<b>Indicateurs atteints</b>	<b>Raisons d'éventuel(s) écart(s)</b>	<b>Source de vérification</b>
	primes des prestataires).	Cependant, les prestataires ont été formés et apportent de l'assistance aux victimes.	
<p><b>Produit 3.3</b> <i>La réinsertion socioéconomique et professionnelle de 2,025 victimes des violences sexuelles est assurée.</i></p> <p><b>Indicateur 3.3</b> <b>Indicateur de référence:</b> <b>Indicateur cible: 3225</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de bénéficiaires qui bénéficient d'un appui socioéconomique, ainsi que la réintégration scolaire et socioprofessionnelle au sein de leur communauté.</li> </ul> <p>Baseline : ND Cible : 70%</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ % de survivants interrogés déclarant que le soutien a contribué de manière positive à leur réinsertion sociale</li> </ul> <p>Baseline : ND Cible : 70%</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ % de survivants PEC interrogés poursuivant l'activité de réinsertion proposée 3 mois après le début de l'activité</li> </ul> <p>Baseline : ND Cible : 70%</p>	<p><b>1030</b> survivants, dont 613 enfants ont bénéficié d'une réintégration (économique - AVEC, familiale, scolaire) au NK et Ituri. Grâce à la stratégie de signature des protocoles de collaboration avec les écoles et le financement des activités d'autonomisation dans les écoles, le taux des enfants réinsérés à l'école a augmenté. Les écoles ont bénéficié des matériels (bancs, machines à coudre, des livres enseignants, tôles, kits pour activités génératrices de revenus) en compensation des frais scolaires des enfants pendant tout le cycle scolaire. 407 enfants bénéficient de la réinsertion scolaire et sont régulièrement suivis.</p>	<p>En Ituri, les kits d'appui à l'apprentissage professionnel sont déjà disponibles pour 50 survivants déjà identifiés. La formation commence en janvier 2017 dans des centres de formations déjà ciblés notamment le centre SOFEPADI à Bunia, à Kantoni, à Nombe, à Nyankunde et à Nizi. Des protocoles d'accord seront signés avec des centres des particuliers à Mongwalu, à Fataki et à Ndrele. Dans des endroits où il n'existe pas de centres, des protocoles d'accord seront signés avec les formateurs responsables des ateliers.</p>	<p>Rapports des partenaires Hope in Action, Heal Africa, SAFDF et de SOFEAPDI</p>
	<p><b>22</b> Groupes de réinsertion solidaire à travers les initiatives des Associations Villageoises d'Épargnes et de Crédits (AVEC), sont mis en place à Beni, Lubero, Walikale et regroupent <b>550</b> personnes, dont <b>330</b> survivants (femmes et hommes), en plus des autres vulnérables de la communauté. Cette stratégie semble être plus appréciée par les acteurs communautaires et les ONG.</p>	<p>Le renforcement des capacités des animateurs et encadreurs des victimes devra être envisagé, ainsi que la documentation des bonnes pratiques et l'échange des expériences entre groupes différents.</p>	<p>Rapports de Heal Africa, SAFDF, Hope in Action.</p>
	<p>Les mutuelles de santé n'ont pas encore été mises en place et aucun soutien n'a été accordé.</p>	<p>Ceci n'a pas été planifié dans les quatre projets financés. Cependant, les enfants réinsérés à l'école et les</p>	<p>Rapports de Heal Africa, SAFDF, Hope in Action.</p>

	<b>Indicateurs atteints</b>	<b>Raisons d'éventuel(s) écart(s)</b>	<b>Source de vérification</b>
		personnes participant aux activités des AVEC ont contracté une assurance maladie dans les structures de sante qui collaborent soit avec les écoles, soit avec les groupements des bénéficiaires.	
	Aucune évaluation sur l'état de satisfaction de survivants n'a été conduite à ce jour. Cette activité est planifiée par les partenaires au cours du mois de février 2017.	Les activités de réinsertion n'ont démarré effectivement qu'en octobre 2016.	RAS
<p><b>Produit 3.4</b> <i>Des dossiers des 1275 victimes de violences sexuelles sont documentés, accompagnés et assistés à tous les niveaux de l'instance judiciaire.</i></p> <p><b>Indicateur 3.4</b> <b>Indicateur de référence: ND</b> <b>Indicateur cible: 1275</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de survivants ayant accès à l'accompagnement et à l'assistance juridique et judiciaire conformément au protocole national;</li> </ul> <p>Cible : 1275 survivants assistés sur le plan juridique et judiciaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de consultations faites</li> </ul> <p>Cible : 1500</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de dossiers constitués et soumis en justice</li> </ul> <p>Cible : 1275</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de jugements rendus;</li> <li>▪ Nombre de jugements exécutés effective</li> </ul> <p>Cible : 765 (60% des cas retenus)</p>	<p><b>581</b> survivants ont bénéficié d'une assistance juridique et un accompagnement judiciaire (35 en Ituri et 546 au NK).</p> <p>A ce jour, 07 cliniques juridiques ont été mises en place à Walikale (1), Pinga (1), Itebero (1), Kibua (1), Beni (1), Butembo (1) et Ituri (1) et facilitent l'accueil, l'orientation, la constitution des dossiers des victimes et assistent les victimes dans les instances juridiques (sur toute la chaîne pénale).</p> <p>A ce jour, les formations ont été organisées en faveur de <b>80</b> acteurs judiciaires (37 Avocats et défenseurs judiciaires, 43 greffiers et secrétaires des parquets). L'atelier de réflexion sur les critères d'évaluation en matière de poursuite et de l'instruction des infractions des violences sexuelles a permis de valider le canevas de critères d'évaluation comme outil de contrôle devant servir à l'Inspectorat Général des Services Judiciaires et Pénitentiaires.</p> <p>L'appui à la cellule de formation du CSM a permis d'identifier les besoins en formations des magistrats à travers le pays, y compris le</p>	<p>L'avancement de cette activité d'accompagnement des victimes en justice dépend de leur propre volonté à aller en justice.</p> <p>Cet écart se justifie par le fait que toutes les victimes ne manifestent pas systématiquement la volonté de porter plainte en plus de la lenteur du système judiciaire.</p>	<p>Rapports Heal Africa, SAFDF, Hope in Action et SOFEPADI.</p> <p>Rapport de planification du BCNUDH</p>

	<b>Indicateurs atteints</b>	<b>Raisons d'éventuel(s) écart(s)</b>	<b>Source de vérification</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de VVS ayant reçu une réparation/indemnisation</li> </ul> Cible : 765 (60% des cas retenus)	<p>Nord-Kivu et l'Ituri.</p> <p>Les missions de monitoring de viabilité des juridictions et offices du Nord Kivu et de l'Ituri ont permis de faire un état de lieu au sujet de l'opérationnalité des structures judiciaires du Nord Kivu et de l'Ituri. Le rapport a permis de constater que, si toutes les structures judiciaires du Nord Kivu et de l'Ituri sont opérationnelles et ont un minimum requis des magistrats pour fonctionner, il reste non moins important de renforcer certaines d'entre elles en magistrats pour permettre les rotations et le désengorgement des dossiers. S'agissant des missions de contrôle, il a été jugé utile de les effectuer après la vulgarisation du canevas des critères d'évaluation en matière de poursuite et instruction des infractions de violences sexuelles. Un travail a été opéré par l'IGSJP pour vulgariser le document et intégrer les observations d'un grand nombre des magistrats à travers des missions prévues à Matadi, Lubumbashi, Bukavu et Kinshasa</p>	<p>le CSM a organisé des missions de monitoring au Nord Kivu et en Ituri dans la période allant du 29 juillet au 10 août 2016.</p>	<p>Rapport de planification du BCNUDH</p>
<p><b>1.3. Résultat 3 :</b> D'ici à la fin avril 2017, les données sur les violences sexuelles sont collectées, traitées et publiées de manière coordonnée dans les provinces du Nord Kivu et Ituri.</p> <p><b>Indicateur:</b></p> <p><b>Indicateur de référence:</b></p> <p><b>Indicateur cible:</b></p>	<p>2328 VVS dont 945 cas incidents ont été documentées et enregistrées dans la base de données.</p>		
<p><b>Produit 3.1 :</b> D'ici fin avril 2017, le système de collecte, de stockage et de traitement des données sur les</p>	<p>Base des données intégrée mise à jour, avec du retard.</p>	<p>Effectivité du fonctionnement des espaces de communication au niveau des territoires ciblés.</p>	<p>Application web de gestion des données. Lien : <a href="http://data.snvsbg.org">data.snvsbg.org</a></p>

	<b>Indicateurs <u>atteints</u></b>	<b>Raisons d'éventuel(s) écart(s)</b>	<b>Source de vérification</b>
<p>violences sexuelles et basées sur le genre est renforcé.</p> <p><b>Indicateur 1.1.1</b>  <b>Indicateur de référence: Base de données intégrée trimestriellement mise à jour</b>  <b>Indicateur cible:</b></p>			
<p><b>Produit 3.2</b> : D'ici fin avril 2017, l'analyse, la diffusion et le partage d'informations sur les violences sexuelles et basées sur le genre sont améliorés pour le suivi et l'évaluation des interventions.</p> <p><b>Indicateur 1.2.1</b> : Nombre de rapports publiés  <b>Indicateur de référence : 2</b></p>	Base de données intégrée mise à jour, avec du retard.	Effectivité du fonctionnement des espaces de communication au niveau des territoires ciblés.	Application web de gestion des données. Lien : <a href="http://data.snvsbg.org">data.snvsbg.org</a>
<p><b>Produit 3.3</b> : D'ici fin avril 2017, le système de collecte, de stockage et de traitement des données sur les violences sexuelles et basées sur le genre est renforcé.</p> <p><b>Indicateur 1.1.1</b>  <b>Indicateur de référence</b> : Base de données intégrée trimestriellement mise à jour  <b>Indicateur cible :</b></p>			
<p><b>1.4. Résultat 4</b> : D'ici à la fin avril 2017, la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre les violences sexuelles est coordonnée et les résultats sont mieux suivis et communiqués.</p> <p><b>Indicateur:</b>  <b>Indicateur de référence:</b></p>			

	<b>Indicateurs atteints</b>	<b>Raisons d'éventuel(s) écart(s)</b>	<b>Source de vérification</b>
<b>Indicateur cible:</b>			
<p><b>Produit 4.1 :</b> Fournir un appui technique au Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant pour une coordination efficace et la mise en œuvre de la stratégie nationale de violences sexuelles et sexistes en particulier dans les domaines de la communication et le suivi et l'évaluation.</p> <p><b>Indicateur :</b></p> <p><b>Indicateur de référence :</b></p> <p><b>Indicateur cible :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de prestataires formés ;</li> <li>▪ Nombre de structures renforcées</li> <li>▪ Nombre de réunions réalisées</li> </ul>	Des kits informatiques et autres équipements de bureau dotés au ministère de la Femme, Famille et Enfant		Bordereau de réception ; Rapport d'activité.
	6 réunions de l'équipe technique et 4 réunions du sous-groupe thématique VSBG et 2 réunions du groupe thématique Genre organisées		Compte rendu des réunions
	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Dix réunions du sous groupe thématique VSBG au niveau national ;</li> <li>☞ Onze réunions de l'équipe technique du projet conjoint ;</li> <li>☞ Une réunion de coordination de trois chefs d'agence impliqués dans la mise en œuvre du projet conjoint ;</li> <li>☞ Une réunion du comité de pilotage tenue à Goma ;</li> <li>☞ Une mission conjointe constituée du gouvernement, UNICEF, BCNUDH, UNFPA et ONU Femmes à Ituri et Goma ;</li> <li>☞ Au niveau de la province du Nord-Kivu, après l'installation du Groupe Thématique Genre « GTG » et ses sous-groupes thématiques, les réunions de coordination de l'action de tous les intervenants se sont tenues régulièrement.</li> </ul>		Compte rendu des réunions
<b>Produit 4.2 :</b> Les résultats du programme sont documentés et disséminés au niveau national et	Contenu du projet présenté à 150 personnalités du Nord-Kivu et de l'Ituri.		Rapport d'activité



	<b>Indicateurs atteints</b>	<b>Raisons d'éventuel(s) écart(s)</b>	<b>Source de vérification</b>
régional.  <b>Indicateur :</b> <b>Indicateur de référence :</b> <b>Indicateur cible :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de professionnels de média formés ;</li> <li>▪ Nombre de rapports produits ;</li> <li>▪ Nombre de cas documentés</li> </ul>	500 supports de communication distribués (banderoles, T-shirt, dépliants)		Rapport d'activité
	La stratégie de communication des résultats du projet est élaborée		
	40 professionnels des médias dont 14 en Ituri et 26 au Nord Kivu (20 à Goma et 6 à Beni) formés sur les aspects de communication des résultats et sensibilisés sur les questions de violences basées sur le genre.		Rapport d'activité
	Une dizaine des médias ont couvert la réunion de comité de pilotage tenue à Goma au mois de novembre 2016.		Rapport d'activité
<b>Produit 4.3 :</b> Soutenir le processus révision de la PNG et de la SNVGB pour assurer l'harmonisation avec les conventions internationales et régionales  <b>Indicateur :</b> <b>Indicateur de référence :</b> <b>Indicateur cible :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence de la stratégie nationale SGBV révisée</li> </ul>	☞ L'état de lieux de la mise en œuvre de la SNVSBG fait ; ☞ l'étude sur la typologie et cartographie des VBG faite ; ☞ L'écriture du draft de la SNVSBG révisée faite ; ☞ les consultations provinciales sous forme d'ateliers provinciaux tenues.  Actuellement l'équipe de rédaction intègre les contributions des provinces et un draft amélioré va être présenté au forum des ministres et chefs de division de Genre, Famille et Enfant avant la validation nationale de la nouvelle SNVSBG à travers un atelier national.  Notons la contribution du projet dans la	Processus en cours	Rapports de l'état de lieu de la mise en œuvre de la SNVSBG, les études complémentaires sur la typologie et cartographie de VBG

	<b>Indicateurs <u>atteints</u></b>	<b>Raisons d'éventuel(s) écart(s)</b>	<b>Source de vérification</b>
	promulgation et la vulgarisation du code de famille révisé.		

### iii) Une illustration narrative spécifique

**Problème / défi à confronter :** Veuillez décrire le problème spécifique ou défi à confronter par le sujet de votre exemple (ceci pourrait être un problème vécu par un individu, une communauté ou le gouvernement).

- Survenance des cas d'Abus et Exploitations sexuelles qui ont conduit les partenaires à adopter des nouvelles approches d'intervention. La prise en charge des cas d'AES coutent plus chers par rapport à la planification par survivant des VSBG.
- Méfiance et/ou manque de motivation des bénéficiaires vis-à-vis du système judiciaire suite à la lenteur dans l'instruction des dossiers et l'absence de la réparation après jugement.
- Besoins et nécessité de donner à certaines interventions du projet une dimension nationale, alors que le projet se focalise au Nord-Kivu et en Ituri. C'est le cas du canevas d'évaluation en matière de poursuites et instruction des infractions de violences sexuelles qui a été validé avec les magistrats du Nord Kivu et de l'Ituri comme outil de contrôle de l'IGSJP, alors qu'il doit être utilisé à l'échelle nationale. Il a été jugé utile d'organiser les missions de sensibilisation dans les autres sites (Matadi, Bukavu et Lubumbashi) et de soumettre l'outil à l'expertise de hauts magistrats à Kinshasa pour le consolider.
- L'amélioration de la connaissance des droits des femmes par les femmes elles-mêmes en vue de garantir son leadership et sa participation politique.

**Interventions du programme :** Comment a était le problème ou défi adressé à travers les interventions du programme ?

- La composante Assistance multisectorielle a réussi à approvisionner les structures en kits PEP préalablement commandés. Cependant, ces kits doivent être accompagnés des médicaments essentiels pour les soins des autres pathologies.
- Un suivi de proximité a été fait pour la mise à disposition des outils de documentation et de collecte des données aux acteurs du terrain (structures sanitaires et APS).
- La signature des protocoles avec les écoles et le financement de certaines activités d'autonomisation ont permis de réinsérer plus d'enfants à l'école, accroître le suivi et assurer leur maintien à l'école durant tout le cycle scolaire.
- L'engagement des hommes et des garçons dans la promotion et la défense de droits des femmes et la vulgarisation des lois sont des actions menées dans le cadre du programme pour palier à l'ignorance des lois.

**Résultat (le cas échéant) :** Veuillez décrire le changement observable qui a eu lieu à ce jour à la suite des interventions du programme. Par exemple, comment la communauté a vécu le changement ou comment le gouvernement a réussi à mieux même faire face au problème initial ?

- Dans les deux provinces, l'implication des DPS dans la mise en œuvre des activités, le suivi et supervisions conjointes a permis de s'appropriier le mécanisme de prise en charge. La stratégie de commande des kits PEP, de leur mise à la disposition à la DPS pour une distribution au sein de structures de santé a accru son leadership et la redevabilité des structures de santé soutenues.
- Le programme a permis d'intégrer la prise en charge psychosociale et santé mentale dans le système de santé, ce qui facilite l'accès au paquet de services par le même personnel et améliore la qualité de la prise en charge en AMS. Certaines structures ont même intégré des cliniques juridiques et ceci a contribué à croître le taux d'accès de victimes à la justice, comparativement aux années passées.
- L'implication des communautés bénéficiaires dans l'élaboration et mise en œuvre des plans

communautaires augmente leur niveau d'appropriation des interventions, ainsi que la pérennité de ces interventions.

- Les groupes d'hommes engagés continuent à fonctionner dans les camps des déplacés, ou les membres des communautés affectées par les conflits armés se sont retrouvés.
- La conscientisation communautaire sur les notions de VS, la considération et la participation de la femme dans la prise de décisions au sein de la communauté sont d'autres valeurs constatés au niveau des cibles du projet qui ont permis de potentialiser les efforts des hommes et des femmes dans la lutte contre les violences sexuelles.
- Les autorités administratives commencent à prendre conscience des conséquences de violences sexuelles et basées sur le genre sur la vie de leurs communautés et prennent des mesures d'application face à cette infraction ; selon les témoignages des communautés et de certains médecins chefs de zone (MCZ).

**Leçons apprises :** Qu'est-ce que vous (et / ou d'autres partenaires) avez tiré comme leçon de cette situation qui a contribué à informer et / ou à améliorer les interventions du Programme (ou autres) ?

- Plus il existe une réponse disponible dans une zone, plus les cas des violences sexuelles et basées sur le genre sont dénoncés.
- Dans des zones stables, plus de 60 % des auteurs des SGBV sont connus par les victimes.
- L'installation des cliniques juridiques dans les structures de santé et dans les communautés a permis d'accroître le nombre de victimes qui manifestent la volonté d'aller en justice. C'est le cas de femmes victimes de viol massif à Walikale qui réclament justice car elles ont été en contact avec les animateurs de la clinique juridique.
- La stratégie des AVEC facilite l'intégration communautaire des survivants et réduit les risques de stigmatisation.
- La signature des protocoles d'accord avec les écoles pour l'intégration scolaire des enfants victimes et affectés est une garantie pour leur maintien à l'école pour l'ensemble du cycle.
- L'analyse contextuelle a permis de pouvoir comprendre les causes sociologiques des violences sexuelles au niveau de chaque zone de santé, de ce fait, les plans d'action communautaire de prévention et protection a permis de prendre en compte ces différentes causes sociologiques pour une meilleure prévention des violences sexuelles au niveau communautaire et dans son accompagnement au milieu scolaire dans les efforts de lutte contre les violences sexuelles dans ce secteur.
- La prise en compte, du double environnement de l'élève scolaire-communautaire dans la lutte contre les violences sexuelles en milieu scolaire, constitue un développement majeur pour une meilleure prévention et protection.
- L'intervention est appréciée positivement par les communautés bénéficiaires qui demandent que l'intervention soit étendue à plus de bénéficiaires et aussi aux femmes car elles sont très contentes des changements de comportement de leurs maris qui ont été bénéficiaires du projet. Certains de ceux-là qui hésitaient à manifester publiquement leur adhésion au changement, n'hésitent plus quand ils écoutent le témoignage des autres à la radio lors des émissions interactives ou débats participatifs.

### III.

#### IV. Révisions programmatiques (le cas échéant)

- ☞ Des ajustements ont été apportés dans la formulation des résultats et produits pour nous conformer à la nouvelle période du projet qui va du 15 novembre 2015 au 30 avril 2017.

- ☞ Des ajustements ont été apportés aussi à la coordination en incluant la coordination inter agence.
- ☞ Une zone de santé a été remplacée à cause de la résurgence de l'insécurité.
- ☞ Suite au besoin de donner un caractère national au canevas d'évaluation en matière de poursuites des infractions des violences sexuelles, le projet a appuyé les missions de sensibilisation dans des sites autres que les zones d'intervention. Cette approche n'était pas prévue dans le document de projet mais le besoin ressenti (faire de l'outil un document de référence au niveau national) a conduit à y recourir.

## ANNEXE - Sommaire financier

Ce chapitre présente les données financières et l'analyse du Programme conjoint «de prévention et réponses coordonnées de lutte contre les violences sexuelles dans les provinces Orientales et Nord Kivu (RDC)» utilisant le mécanisme onusien de transfert de fonds au 31 décembre 2016. Les informations financières relatives à ce fonds sont également disponibles sur le portail du Bureau des fonds multipartenaires (GATEWAY) à l'adresse suivante : <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/JCG30>

### 1.1 Sources, utilisations, et le solde des fonds

Au 31 décembre 2016, les contributeurs ont déposé 5.26 millions de dollars américains et 7.665 millions de dollars américains d'intérêts ont été perçus, ce qui porte le montant cumulé des fonds à 5.27 millions de dollars américains. Sur ce montant, 4.2 millions de dollars américains ont été transférés à trois Organisations participantes dont 2.81 millions de dollars américains ont été déclarés en dépenses. Les frais de l'Agent administratif ont été facturés au taux approuvé de 1% des dépôts et s'élèvent à 52.630 millions de dollars américains. Le tableau 1.1 fournit un aperçu global des sources, des utilisations et du solde des fonds du programme conjoint au 31 décembre 2016.

**Tableau 1.1 : Aperçu de la situation financière au 31 décembre 2016 (en dollars américains)\***

	Annuel 2015	Annuel 2016	Total
<b>Sources des fonds</b>			
Contributions brutes	5,245,654	17,304	5,262,958
Revenu des intérêts et placements perçus par le fonds	383	7,282	7,665
Revenu des intérêts reçus des Organisations participantes	-	-	-
Remboursements versés par l'Agent administratif aux contributeurs	-	-	-
Solde du fonds transféré à un autre fonds	-	-	-
Autres revenus	-	-	-
<b>Total : sources des fonds</b>	<b>5,246,037</b>	<b>24,586</b>	<b>5,270,623</b>
<b>Utilisation des fonds</b>			
Transfert aux Organisations participantes	4,200,000	-	4,200,000
Remboursements reçus des Organisations participantes	-	-	-
<b>Montant net financé aux Organisations participantes</b>	<b>4,200,000</b>	<b>-</b>	<b>4,200,000</b>
Frais de l'Agent administratif	52,457	173	52,630
Coûts directs (Comité de pilotage, etc.)	-	-	-
Frais bancaires	7	40	47
Autres dépenses	-	-	-
<b>Total : utilisation des fonds</b>	<b>4,252,463</b>	<b>213</b>	<b>4,252,677</b>
<b>Variation du solde des fonds disponibles auprès de l'Agent administratif</b>	<b>993,573</b>	<b>24,373</b>	<b>1,017,946</b>
Solde d'ouverture du fonds (1 <sup>er</sup> janvier)	0	993,573	-
<b>Solde de clôture du fonds (31 décembre)</b>	<b>993,573</b>	<b>1,017,946</b>	<b>1,017,946</b>
Montant net financé aux Organisations participantes	4,200,000	-	4,200,000
Dépenses des Organisations participantes	610,205	2,197,857	2,808,062
<b>Solde des fonds disponibles auprès des organisations participantes</b>			<b>1,391,938</b>

\* Le total et les sous-totaux peuvent être différents de la somme des données en raison des arrondissements. Cela s'applique à l'ensemble des chiffres du présent rapport.

## 1.2 Les contributions des bailleurs de fonds

Le Programme conjoint est financé par 2 bailleurs de fonds qui ont signé l'Arrangement administratif standard (SAA), à savoir le Gouvernement de la Belgique ainsi que le gouvernement des Pays-Bas. En 2016, le programme conjoint a reçu 17.304 milliers de dollars américains en contributions. Le tableau 1.2 fournit des informations sur les contributions versées par le contributeur au fonds au 31 décembre 2016.

**Tableau 1.2 : Dépôts des contributeurs au 31 décembre 2016 (en dollars américains)\***

Contributeur	Cumulatif au 31 déc. 2015	Annuel 2016	Total
Le Gouvernement de la Belgique	5,197,690	13,086	5,210,775
Le Gouvernement des Pays-Bas	47,964	4,218	52,183
<b>Grand Total</b>	<b>5,245,654</b>	<b>17,304</b>	<b>5,262,958</b>

## 1.3 Intérêts perçus

Les intérêts sont perçus de deux manières : (a) sur le solde des fonds détenus par l'Agent administratif (les « intérêts perçus par le fonds »); et (b) sur le solde des fonds détenus par les Organisations participantes (les « intérêts perçus par les organisations ») lorsque leurs règlement financier et règles de gestion financière autorisent le reversement d'intérêts à l'Agent administratif. Au 31 décembre 2016, les intérêts perçus par le fonds s'élèvent à 7.665 milliers de dollars américains et les Organisations participantes n'ont pas perçu d'intérêts. Des détails sont fournis dans le tableau 1.3 ci-dessous.

**Tableau 1.3 : Sources des intérêts et placements perçus, au 31 décembre 2016 (en dollars américains)\***

Intérêts	Cumulatif au 31 déc. 2015	Annuel 2016	Total
<b>Agent administratif</b>			
Intérêts perçus par le fonds et placements perçus		383	7,282
<b>Total : intérêts perçus par le fonds</b>		<b>383</b>	<b>7,282</b>
<b>Organisations participantes</b>			
<b>Total : intérêts perçus par les organisations</b>		-	-
<b>Grand Total</b>		<b>383</b>	<b>7,282</b>

## 1.4 Transferts de fonds

Les allocations destinées aux Organisations participantes sont approuvées par le Comité de pilotage et versées par l'Agent administratif. Au 31 décembre 2016, l'Agent administratif a transféré 4.2 millions de dollars américains à trois Organisations participantes (UNFPA, UNICEF et ONU FEMMES). Le tableau 1.4 fournit des informations supplémentaires sur les remboursements reçus par le Bureau des fonds multipartenaires et sur le montant net financé à chaque Organisation participante.

**Tableau 1.4 : Transfert, remboursement et montant net financé, par Organisation participante, au 31 décembre 2016 (en dollars américains)\***

Organisations participantes	Cumulatif au 31 déc. 2015			Annuel 2016			Total		
	Transferts	Remboursements	Montant net financé	Transferts	Remboursements	Montant net financé	Transferts	Remboursements	Montant net financé
UNFPA	840,000		840,000				840,000		840,000
UNICEF	2,100,000		2,100,000				2,100,000		2,100,000
ONU Femmes	1,260,000		1,260,000				1,260,000		1,260,000
<b>Grand Total</b>	<b>4,200,000</b>		<b>4,200,000</b>				<b>4,200,000</b>		<b>4,200,000</b>

## 1.5 Dépenses et taux d'exécution financier

Toutes les dépenses finales déclarées au titre de l'année 2016 ont été communiquées par le siège des Organisations participantes. Celles-ci ont été consolidées par le Bureau des fonds multipartenaires.

### 1.6 Dépenses déclarées par Organisation participante

Comme l'indique le tableau 1.6 ci-dessous, le montant cumulé net des transferts s'élève à 4.2 millions de dollars américains et le montant cumulé des dépenses déclarées par les Organisations participantes s'élève à 2.81 millions de dollars américains. Ceci correspond à un taux global d'exécution des dépenses du fonds de 66.86%.

**Tableau 1.6 : Montant net financé et dépenses déclarées par Organisation participante et taux d'exécution financier, au 31 décembre 2016 (en dollars américains)\***

Organisations participantes	Montant approuvé	Montant net financé	Dépenses			Taux d'exécution %
			Cumulatif au 31 déc. 2015	Annuel 2016	Total	
UNFPA	840,000	840,000	527,775	312,202	839,977	100.00
UNICEF	2,100,000	2,100,000		1,552,342	1,552,342	73.92
UNWOMEN	1,260,000	1,260,000	82,430	333,313	415,743	33.00
<b>Grand Total</b>	<b>4,200,000</b>	<b>4,200,000</b>	<b>610,205</b>	<b>2,197,857</b>	<b>2,808,062</b>	<b>66.86</b>



## 1.7 Dépenses déclarées par catégorie

Les dépenses de programme conjoint sont effectuées et contrôlées par chaque Organisation participante et sont déclarées selon les catégories convenues pour l'harmonisation inter-agence des rapports. En 2006, le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM) a établi six catégories selon lesquelles les entités des Nations Unies doivent déclarer les dépenses de programme inter-agence. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies (CCS) a modifié ces catégories à la suite de l'adoption des normes comptables internationales IPSAS. Ces catégories sont désormais au nombre de huit. Les huit nouvelles catégories sont indiquées dans le tableau 1.7 ci-dessous.

**Tableau 1.7 : Catégories de dépenses du CCS de 2012**

1. Personnel
2. Provisions, produits et matériels
3. Équipement, véhicules, meubles et dépréciation
4. Services contractuels
5. Déplacements
6. Transferts et subventions
7. Exploitation générale
8. Coûts indirects

Le tableau 1.7 indique les dépenses déclarées selon les catégories de dépenses du GNUM. En 2016, la catégorie avec le pourcentage de dépenses le plus élevé est transferts et subventions (35.11%), suivi par exploitations générales (30.81%), puis services contractuels (15.05%).

**Tableau 1.7 : Dépenses par catégorie de budget du GNUM, au 31 décembre 2016 (en dollars américains)\***

Catégories	Dépenses			Pourcentage du coût total du programme (%)
	Cumulatif au 31 déc. 2015	Annuel 2016	Total	
Personnel	-	194,894	194,894	7.59
Provisions, produits et matériels	-	22,796	22,796	0.89
Équipement, véhicules, meubles et dépréciation	-	89,464	89,464	3.48
Services contractuels	-	386,371	386,371	15.05
Déplacements	19,102	162,402	181,504	7.07
Transferts et subventions	-	901,454	901,454	35.11
Exploitation générale	474,146	316,974	791,120	30.81
<b>Total des coûts du programme</b>	<b>493,248</b>	<b>2,074,355</b>	<b>2,567,602</b>	<b>100,00</b>
<sup>1</sup> Total des coûts indirects	116,957	123,502	240,459	9.37
<b>Total</b>	<b>610,205</b>	<b>2,197,857</b>	<b>2,808,062</b>	

<sup>1</sup> Le moment auquel les coûts indirects sont facturés à un programme conjoint dépend des règlements, règles ou politiques financières de chaque Organisation participante. Ces coûts peuvent être déduits immédiatement dès la réception d'un transfert basé sur le montant programmatique approuvé, ou ultérieurement en cours de la mise en œuvre. Par conséquent, le pourcentage des coûts indirects peut sembler dépasser le taux convenu de 7% applicable aux projets en cours. Lorsque tous les projets sont financièrement clôturés, ce chiffre ne doit pas dépasser 7%.

## 1.8 Recouvrements des coûts

Les politiques de recouvrement des coûts du fonds sont déterminées par les dispositions applicables du document de projet du programme conjoint, du MOU conclu entre l'Agent administratif et les Organisations participantes, et des accords administratifs types conclus entre l'Agent administratif et le contributeur, sur la base de taux approuvés par le GNUD. Les politiques en place, au 31 décembre 2016, étaient les suivantes :

- Frais de l'Agent administratif : des frais de 1% sont facturés lors du dépôt du contributeur et couvrent les services fournis au titre de ladite contribution pour toute la durée du fonds. Au cours de la période de référence, 173 de dollars américains ont été déduits au titre des frais de l'Agent administratif. Au total, au 31 décembre 2016, 52.630 milliers de dollars américains ont été facturés au titre des frais de l'Agent administratif.
- Coûts indirects des Organisations participantes : les Organisations participantes peuvent facturer des coûts indirects de 7%. Au cours de la période de référence 123,502 milliers de dollars américains ont été déduits au titre des coûts indirects par les Organisations participantes. Au total, les coûts indirects s'élèvent à 240,459 milliers de dollars américains au 31 décembre 2016.
- Coûts directs : le mécanisme de gouvernance du fonds peut approuver une allocation au profit d'une Organisation participante pour couvrir les coûts liés aux services de secrétariat et aux tâches de coordination générale, ainsi que les évaluations au niveau du fonds. Ces allocations sont désignées « coûts directs ». En 2016, il n'y a pas eu de coûts directs affectés au fonds.

## 1.9 Agent Administratif

Le Bureau des fonds multipartenaires (FMP) agit comme l'Agent administratif du Programme conjoint « Lutte contre l'Impunité, d'Appui aux Victimes de Violences Basées sur le Genre, et d'Autonomisation des Femmes à l'Est de la RDC ». L'Agent administratif est responsable de divers services de gestion de fonds, y compris: (a) recevoir, administrer et gérer les contributions des bailleurs; (b) le transfert de fonds approuvé par le Comité de pilotage du Programme conjoint de Lutte contre l'Impunité ; (c) fournir des rapports sur la source et l'utilisation des contributions des bailleurs; (d) la synthèse et la consolidation des rapports annuels narratifs et financiers soumis par chaque Organisation participante; et (e) assurer la transparence et la responsabilité en mettant un large éventail de renseignements opérationnels du Programme conjoint de Lutte contre l'Impunité en RDC sur le Bureau FMP GATEWAY : <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/JCG30>